
Nomination de boursiers à Lyon pour le lycée de Besançon.

Numéro d'inventaire : 1979.14175

Auteur(s) : Louis de Fontanes

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Université impériale

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1813

Description : Feuille imprimée complétée à la main. Sceau du grand-maître. Papier collant.

Mesures : hauteur : 300 mm ; largeur : 207 mm

Mots-clés : Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Lyon

Nom du département : Rhône

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Lieux : Rhône, Lyon

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

LE SÉNATEUR, GRAND-MAITRE DE L'UNIVERSITÉ IMPÉRIALE.

EN exécution du décret du 10 mai 1808, portant création de bourses, trois-quarts de bourses et demi-bourses dans les lycées à la charge des communes ;

Vu l'article 53 du décret du 17 mars 1808, et l'article 3 du décret du 10 mai de la même année ;

Vu les articles 5 et 17 du décret du 2 mai 1811 ;

Vu également le résultat du concours qui a été ouvert par MM. les Inspecteurs généraux de l'Université dans la Ville de Lyon pour les bourses affectées à cette ville dans le lycée de Besançon.

N°. D'ORDRE
GÉNÉRAL.

ARRÈTE:

ARTICLE PREMIER

Sont nommés élèves boursiers au lycée de Besançon, les sujets dont les noms suivent :

1^o.

1^o à pension entière,
Ville de Lyon (Rhône)

N^o. 8 Chévenet, Jean Etienne, né le 13 Janvier 1798, à Lyon, titulaire de la course 3/100^e, sous le 100^e.

2^o à Crois: quarts de pension
Ville de Lyon (Rhône)

N^o. 20 Gamot, Alexandre, né le 14 juillet 1798 à Lyon, domicilié à Lyon, titulaire de la Seini: course N^o. 50; sous le N^o. 20.

3^o à
(1^o Empire)





Export articles
PDF sub-titles
